

A5c/ 814 /23

DECISION PORTANT DÉLÉGATION

LA DIRECTRICE GENERALE par intérim,

Vu le Code de la santé publique,

Vu le code général de la fonction publique,

VU l'arrêté n°2023 - 3923 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en date du 24 juillet 2023, portant désignation de Madame Céline DUGAST comme Directrice Générale par intérim des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg à compter du 21 août 2023,

VU l'organigramme de l'équipe de direction des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au 1^{er} octobre 2023,

DECIDE

Article 1 :

La présente décision annule et remplace la décision DG/SP A5c/765/23 en date du 18 septembre 2023 portant délégation de signature.

Article 2 :

Les périodes de garde administrative correspondent aux jours et horaires suivants : du vendredi 17h au lundi 8h, tous les soirs en semaine de 18h à 8h, ainsi que les jours fériés.

Durant les périodes de garde administrative, fixées par le tableau de garde administrative, délégation de signature est donnée aux Directeurs désignés ci-après afin de signer l'ensemble des actes réglementaires et individuels liés à l'exercice de la garde de direction :

- Madame Juliette ANDRES,
- Madame Clotilde BANCEL
- Madame Lucie CHABAGNO,
- Madame Mahalia COUJITOU,
- Madame Mailys de FOURNOUX LA CHAZE,
- Madame Armelle DREXLER,
- Madame Sandra FOUQUOIRE,
- Monsieur Olivier GAK,
- Monsieur Romain GERARD,
- Madame Guénaëlle HAUDIER
- Madame Sarah HUSTACHE,
- Monsieur Bertrand JEANMOUGIN,
- Madame Alexandra JULLIERON,
- Madame Sandra LYANNAZ,
- Madame Jaëlle PEN--FEUILLETTE,
- Madame Evangeline PERSONENI,
- Madame Lana RICHARD,
- Madame Véronique SERY,
- Monsieur Rodolphe SOULIE,
- Madame Stéphanie TRINIOL,
- Monsieur Laurent VERIN,
- Madame Louise VILLENEUVE,
- Madame Esther WILTZ,

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité signataire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le même délai.

Céline DUGAST
Directrice Générale p.i. des H.U.S.

La Directrice Générale par intérim

Céline DUGAST

Copies :

- Equipe de Direction
- Préfecture du Bas-Rhin (pour publication au R.A.A.)
- ARS DT Bas-Rhin
- TP HUS
- BAC